



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE LUNDI 14 AOÛT 2017, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE**

SONT PRÉSENTS : Mmes Chantal Riopel, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
MM. Claude Bélanger, conseiller
Robert Bibeau, conseiller
Robert Groulx, conseiller
Guy Rondeau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. André Hénault, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : MM. Claude Crépeau, directeur
général et secrétaire-trésorier
David Cousineau, greffier et
secrétaire-trésorier adjoint

LA SÉANCE EST OUVERTE

PROJET DE RÈGLEMENT 2090-2017

M. le maire André Hénault procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 1029-2010 afin de créer un nouveau secteur d'application dans le prolongement du boulevard L'Assomption Ouest.

Aucun commentaire n'est fait par les personnes présentes à l'assemblée.

Le projet de règlement 2090-2017 est disponible pour consultation auprès des services administratifs.

2017-08-372

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu à l'unanimité :**

L'ordre du jour est adopté en ajoutant les points suivants :

- 11.1 Offre de services professionnels – Étude de circulation sur la rue de la Visitation – Octroi du mandat
- 11.2 Embauche étudiants stagiaires – Relevé des installations septiques privées et des infrastructures municipales – Automne 2017
- 11.3 Résolution d'appui à la démarche du Comité de pilotage de la démarche commune des Municipalités en faveur d'une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
- 11.4 Offre de services professionnels – Préparation des plans et devis des unités signalétiques – Octroi du mandat

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 3 juillet 2017
Séance extraordinaire du 17 juillet 2017

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

- 4.1 Liste des comptes à payer
- 4.2 Régime collectif de retraite – Autorisation de procéder à un appel d’offres
- 4.3 Remboursement de taxes
- 4.4 Règlement 2091-2017 – Décrétant la confection des plans et devis et l’exécution des travaux de construction d'une nouvelle prise d'eau brute et la rénovation de la station de pompage d'eau brute à la centrale d’eau potable Robert-Boucher – Adoption

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- 5.1 Service de la prévention des incendies – Fin de la période de probation de M. Éric Fortin, chef de Division aux opérations
- 5.2 Service de télécommunication – Renouvellement du contrat

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

- 6.1 Règlement 2036-2015 – Remplacement des pompes de distribution à la centrale d’eau potable Robert-Boucher
Paiement de facture provisoire
- 6.2 Conversion de l’éclairage de rue au DEL – Rédaction des documents d’appel d’offres – Octroi du contrat
- 6.3 Remplacement de la vanne d’isolation au poste de pompage de l’eau brute à la rivière – Constructions F.J.L. inc.
Paiement de facture
- 6.4 Fourniture d’un moniteur d’ozone résiduel – Centrale d’eau potable Robert-Boucher – Octroi du contrat
- 6.5 Fourniture d’un moniteur d’ozone haute concentration
Centrale d’eau potable Robert-Boucher – Octroi du contrat
- 6.6 Programmation et intégration d’un système de calcul de crédits de désinfection en temps réel à la centrale d’eau potable Robert-Boucher – Octroi du mandat
- 6.7 Règlement 1094-2013 – Prolongement du boulevard des Mésanges – Travaux d’infrastructure – Paiement final de facture
- 6.8 Règlement 2067-2016 – Confection des plans et devis et exécution des travaux de fondation de rue, d’aqueduc, d’égouts sanitaire et pluvial non conventionnel, d’asphaltage et d’éclairage pour la rue des Ormeaux, le boulevard L’Assomption et la rue des Colibris – Honoraires professionnels – Firme d’ingénierie Beaudoin Hurens
Paiement de facture
- 6.9 Fourniture et pose de béton bitumineux sur certains passages piétonniers – Autorisation de procéder à un appel d’offres

- 6.10 Travaux de rapiéçage et de resurfaçage des rues de l'Entente, du Curé-M.-Neyron, Vincent, Riendeau et Claude-Masson – Octroi du contrat
- 6.11 Service des travaux publics – Fin de probation
M. Jacques Fortin

7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

- 7.1 Compte rendu de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 août 2017 – Approbation
- 7.2 Règlement 2092-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre un maximum de 12 logements par bâtiment dans la zone C88 – Avis de motion
- 7.3 Projet de règlement 2092-1-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre un maximum de 12 logements par bâtiment dans la zone C88
Adoption

8.0 SERVICE DES LOISIRS

- 8.1 Politique de dons et subventions – Remboursement aux familles

9.0 REQUÊTES

- 9.1 L'Entraide pour la Déficience Intellectuelle du Joliette Métropolitain inc. – Demande de prêt de salle au centre communautaire Alain-Pagé
- 9.2 Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) – Demande d'aide financière
- 9.3 Demande de Mme Dorothee Lafrenière pour la coupe de deux arbres au 290, rue Sainte-Adèle – Autorisation

10.0 INFORMATION

- 10.1 Rapport des permis de construction – Juillet 2017

11.0 AUTRES SUJETS

- 11.1 Offre de services professionnels – Étude de circulation sur la rue de la Visitation – Octroi du mandat
- 11.2 Embauche étudiants stagiaires – Relevé des installations septiques privées et des infrastructures municipales
Automne 2017
- 11.3 Résolution d'appui à la démarche du Comité de pilotage de la démarche commune des Municipalités en faveur d'une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
- 11.4 Offre de services professionnels – Préparation des plans et devis des unités signalétiques – Octroi du mandat

12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PROCÈS-VERBAUX

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Robert Bibeau
Il est résolu de :**

ADOPTER les procès-verbaux suivants comme ils ont été rédigés;

- séance ordinaire du 3 juillet 2017
- séance extraordinaire du 17 juillet 2017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les registres des chèques des fournisseurs du 18 juillet au 14 août 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

AUTORISER le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n^{os} 41365 à 41606, du 18 juillet au 14 août 2017, pour un montant de 428 689,76 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉGIME COLLECTIF DE RETRAITE – AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT la convention collective signée le 3 octobre 1990 avec la Société nationale de fiducie afin d'administrer le régime collectif de retraite des employés de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la volonté réciproque des employés et de la Municipalité d'explorer de nouvelles possibilités afin d'améliorer ledit régime, sans changer les clauses contenues dans les conventions collectives;

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à former un groupe de travail afin de procéder à un appel d'offres sur invitation afin d'améliorer le régime collectif de retraite des employés de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-376

REMBOURSEMENT DE TAXES

ATTENDU le rapport du directeur général adjoint, daté du 10 juillet 2017, concernant le remboursement de taxes foncières;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu de :**

PROCÉDER au remboursement des taxes foncières pour un total de 462,56 \$, suivant la liste produite par le directeur général adjoint le 10 juillet 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-377

RÈGLEMENT 2091-2017 – DÉCRÉTANT LA CONFECTION DES PLANS ET DEVIS ET L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PRISE D'EAU BRUTE ET LA RÉNOVATION DE LA STATION DE POMPAGE D'EAU BRUTE À LA CENTRALE D'EAU POTABLE ROBERT-BOUCHER – ADOPTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Claude Bélanger, lors de la séance ordinaire tenue le 17 juillet 2017;

ATTENDU que tous les membres du conseil avaient reçu une copie du règlement dans les délais prescrits par la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ADOPTER le règlement 2091-2017 décrétant la confection des plans et devis et l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle prise d'eau brute et la rénovation de la station de pompage d'eau brute à la centrale d'eau potable Robert-Boucher;

Le texte du règlement 2091-2017 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-378

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE M. ÉRIC FORTIN, CHEF DE DIVISION AUX OPÉRATIONS

ATTENDU la nomination de M. Éric Fortin au poste de chef de division aux opérations du Service de la prévention des incendies, selon la résolution 2016-12-10393, laquelle comportait une période de probation de 6 mois;

ATTENDU le rapport SI-17-19 transmis par le directeur du Service de la prévention des incendies;

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer l'embauche de M. Éric Fortin à titre de chef de division aux opérations du Service de la prévention des incendies, selon les modalités de la politique administrative et salariale des cadres en vigueur;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu de :**

CONFIRMER l'embauche de M. Éric Fortin en tant que chef de division aux opérations du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-379

**SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATION – RENOUELEMENT
DU CONTRAT**

ATTENDU le rapport SI-17-18 du directeur du Service de la prévention des incendies, en date du 8 août 2017;

ATTENDU qu'il s'agit d'un renouvellement, puisque nous avons déjà procédé à un appel d'offres il y a 5 ans;

ATTENDU que le Groupe Maskatel LP est propriétaire de la fibre optique dans nos installations et qu'il serait beaucoup plus onéreux de changer de fournisseur;

ATTENDU que l'offre de renouvellement ne contient aucune augmentation des coûts;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu de :**

RENOUVELER le contrat pour les services de télécommunication au Groupe Maskatel LP, pour un montant mensuel de 1 324,33 \$ taxes incluses, et ce, pour une période de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-380

**RÈGLEMENT 2036-2015 – REMPLACEMENT DES POMPES DE
DISTRIBUTION À LA CENTRALE D'EAU POTABLE ROBERT-
BOUCHER – PAIEMENT DE FACTURE PROVISOIRE**

ATTENDU le certificat de paiement reçu de la firme d'ingénierie Beaudoin Hurens, en date du 4 août 2017, concernant le contrat pour les travaux de remplacement des pompes de distribution, octroyé selon la résolution 2015-09-9607;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur des Services techniques;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 2036-2015;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Constructions F.J.L. inc. 45 978,23 \$
Certificat de paiement n° 7 (provisoire)

FINANCER la présente dépense par le règlement 2036-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-381

**CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE DE RUE AU DEL – RÉDACTION
DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES – OCTROI DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT le rapport ST-17-27 du directeur des Services techniques, en date du 3 juillet 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 5 ans;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

OCTROYER le contrat à la firme de consultants Synthèse Consultants inc. pour un montant de 6 266,14 \$ taxes incluses, pour la rédaction des plans, devis et documents d'appel d'offres;

FINANCER la présente dépense à même le fonds de roulement sur une période d'amortissement de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-382

**REMPLACEMENT DE LA VANNE D'ISOLATION AU POSTE DE
POMPAGE DE L'EAU BRUTE À LA RIVIÈRE – CONSTRUCTIONS
F.J.L. INC. – PAIEMENT DE FACTURE**

ATTENDU la facture reçue par Constructions F.J.L. inc., en date du 5 juillet 2017, pour le remplacement de la vanne d'isolation au poste de pompage de l'eau brute à la rivière et l'exécution de travaux supplémentaires en lien avec le contrat octroyé par la résolution 2017-01-016;

CONSIDÉRANT les travaux supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur des Services techniques;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans la réserve financière de l'eau;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Constructions F.J.L. inc.
Facture n° 000975 15 286,08 \$ taxes incluses

FINANCER la présente dépense à même la réserve financière de l'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-383

**FOURNITURE D'UN MONITEUR D'OZONE RÉSIDUEL
CENTRALE D'EAU POTABLE ROBERT-BOUCHER – OCTROI
DU CONTRAT**

ATTENDU le rapport ST-17-33 du directeur des Services techniques, en date du 7 août 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget d'opération de la centrale d'eau potable Robert-Boucher;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

OCTROYER le contrat à l'entreprise Chem Action inc. pour un montant de 5 495,81 \$ taxes incluses, pour l'achat d'un moniteur d'ozone résiduel;

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 5 495,81 \$ taxes incluses, conformément à la soumission ci-annexée;

FINANCER la présente dépense par le budget d'opération de la centrale d'eau potable Robert-Boucher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-384

**FOURNITURE D'UN MONITEUR D'OZONE HAUTE
CONCENTRATION – CENTRALE D'EAU POTABLE ROBERT-
BOUCHER – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU le rapport ST-17-32 du directeur des Services techniques, en date du 7 août 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans la réserve financière service de l'eau;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

OCTROYER le contrat à l'entreprise Hetek Solutions inc. pour un montant de 20 311,48 \$ taxes incluses, pour l'achat d'un moniteur d'ozone haute concentration;

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 20 311,48 \$ taxes incluses, conformément à la soumission ci-annexée;

FINANCER la présente dépense par la réserve financière service de l'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-385

PROGRAMMATION ET INTÉGRATION D'UN SYSTÈME DE CALCUL DE CRÉDITS DE DÉSINFECTION EN TEMPS RÉEL À LA CENTRALE D'EAU POTABLE ROBERT-BOUCHER – OCTROI DU MANDAT

ATTENDU le rapport ST-17-34 du directeur des Services techniques, en date du 7 août 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget d'opération de la centrale d'eau potable Robert-Boucher;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

OCTROYER le contrat à la firme d'ingénierie Beaudoin Hurens, pour un montant de 10 447,78 \$ taxes incluses, pour la programmation et l'intégration d'un système de calcul de crédits de désinfection en temps réel à la centrale d'eau potable Robert-Boucher;

FINANCER la présente dépense par le budget d'opération de la centrale d'eau potable Robert-Boucher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-386

RÈGLEMENT 1094-2013 – PROLONGEMENT DU BOULEVARD DES MÉSANGES – TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE – PAIEMENT FINAL DE FACTURE

ATTENDU le certificat de paiement n° 5 de la firme d'ingénierie Beaudoin Hurens, en date du 20 juillet 2017, concernant le contrat pour les travaux de prolongement du boulevard des Mésanges, octroyé selon la résolution 2016-03-9884;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur des Services techniques;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 1094-2013;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Excavations Marc Villeneuve 28 814,85 \$ taxes incluses
Certificat de paiement n° 5 (final)

FINANCER la présente dépense par le règlement 1094-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-387

RÈGLEMENT 2067-2016 – CONFECTION DES PLANS ET DEVIS ET EXÉCUTION DES TRAVAUX DE FONDATION DE RUE, D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL NON CONVENTIONNEL, D'ASPHALTAGE ET D'ÉCLAIRAGE POUR LA RUE DES ORMEAUX, LE BOULEVARD L'ASSOMPTION ET LA RUE DES COLIBRIS – HONORAIRES PROFESSIONNELS FIRME D'INGÉNIERIE BEAUDOIN HURENS – PAIEMENT DE FACTURE

ATTENDU la facture reçue par la firme d'ingénierie Beaudoin Hurens, en date du 19 juillet 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur des Services techniques;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement d'emprunt 2067-2016;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Beaudoin Hurens
Facture n° 00001063 1 701,24 \$ taxes incluses

FINANCER la présente dépense à même le règlement 2067-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-388

FOURNITURE ET POSE DE BÉTON BITUMINEUX SUR CERTAINS PASSAGES PIÉTONNIERS – AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT le rapport ST-17-35 du directeur des Services techniques, en date du 8 août 2017;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER le greffier et secrétaire-trésorier adjoint à procéder à un appel d'offres sur invitation en vue de la fourniture et la pose de béton bitumineux sur les passages piétonniers entre le rang de la Petite-Noraie et la rue Bellevue, ainsi qu'entre la rue Bellevue et la rue Villiers et le pavage de l'allée en gravier entre la rue des Ormeaux et la limite de la propriété du CHRDL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-389

TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE ET DE RESURFACAGE DES RUES DE L'ENTENTE, DU CURÉ-M.-NEYRON, VINCENT, RIENDEAU ET CLAUDE-MASSON – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le rapport ST-17-37 du directeur des Services techniques, en date du 8 août 2017;

ATTENDU les soumissions reçues, à savoir :

- 9306-1380 Québec inc. (Asphalte Général) 315 176,94 \$ taxes incluses
- Pavage JD 338 305,32 \$ taxes incluses
- Excavation Normand Majeau inc. 361 666,74 \$ taxes incluses
- Sintra inc. 418 181,32 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 1056-2012;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

OCTROYER le contrat à l'entreprise 9306-1380 Québec inc. (Asphalte Général) pour un montant de 315 176,94 \$ taxes incluses, pour exécuter les travaux de rapiéçage et de resurfaçage des rues de l'Entente, du Curé-M.-Neyron, Vincent, Riendeau et Claude-Masson;

FINANCER la présente dépense par le règlement 1056-2012 et, s'il y a lieu, utiliser les fonds disponibles du programme TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-390

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – FIN DE PROBATION
M. JACQUES FORTIN**

ATTENDU le rapport STP-17-01 préparé par le surintendant du Service des travaux publics, le 10 août 2017, concernant la confirmation de l'embauche de M. Jacques Fortin comme journalier d'entretien régulier à temps partiel;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

CONFIRMER l'embauche de M. Jacques Fortin au poste de journalier d'entretien régulier à temps partiel, et ce, rétroactivement au 27 juillet 2017, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-391

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME TENUE LE 7 AOÛT 2017 – APPROBATION**

ATTENDU le compte rendu de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 août 2017;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu de :**

ADOPTER le compte rendu de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 août 2017 comme il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Avis de motion

RÈGLEMENT 2092-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN D'AUTORISER UN MAXIMUM DE 12 LOGEMENTS PAR BÂTIMENT DANS LA ZONE C88 – AVIS DE MOTION

M. le conseiller Claude Bélanger donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre un maximum de 12 logements par bâtiment dans la zone C88;

Les membres du conseil présents, ayant tous reçu une copie du règlement 2092-2017, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

2017-08-392

PROJET DE RÈGLEMENT 2092-1-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE UN MAXIMUM DE 12 LOGEMENTS PAR BÂTIMENT DANS LA ZONE C88 – ADOPTION

ATTENDU la recommandation 26 CCU 17 du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 7 août 2017;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Robert Bibeau
Il est résolu de :**

ADOPTER par résolution le projet de règlement 2092-1-2017 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre un maximum de 12 logements par bâtiments dans la zone C88;

TENIR la consultation publique quant à l'objet et aux conséquences de ce règlement conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-393

POLITIQUE DE DONS ET SUBVENTIONS – REMBOURSEMENT AUX FAMILLES

ATTENDU le rapport SL-17-16 préparé par la directrice du Service des loisirs, le 10 juillet 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

REMETTRE la somme de 11 791,77 \$ aux parents concernés à titre de subvention pour les activités sportives et culturelles de leurs enfants, selon les montants indiqués annexés au rapport SL-17-16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-394

L'ENTRAIDE POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DU JOLIETTE MÉTROPOLITAIN INC. – DEMANDE DE PRÊT DE SALLE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ

ATTENDU la demande formulée par Mme Julie Bordeleau, directrice adjointe de l'Entraide pour la Déficience Intellectuelle du Joliette Métropolitain inc., datée du 13 juin 2017, concernant la réservation de la salle du centre communautaire Alain-Pagé pour la tenue de soirées de danse;

ATTENDU que les membres du conseil désirent contribuer aux buts poursuivis par cet organisme;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

PERMETTRE à l'organisme l'Entraide pour la Déficience Intellectuelle du Joliette Métropolitain inc. d'utiliser les locaux du centre communautaire Alain-Pagé selon la politique en vigueur, notamment :

- 1) la disponibilité d'un local et après entente avec le coordonnateur du Service des loisirs;
- 2) l'organisme l'Entraide pour la Déficience Intellectuelle du Joliette Métropolitain inc. doit assumer les coûts d'un surveillant les jours où le centre communautaire Alain-Pagé est normalement fermé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-395

CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la lettre reçue par Mme Annick Girard, intervenante et administratrice pour le CALACS, concernant une demande de soutien financier afin de contribuer au paiement de location de la salle du centre Saint-Jean-Bosco;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

DONNER la somme de 200 \$ au CALACS, à titre d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-396

DEMANDE DE MME DOROTHÉE LAFRENIÈRE POUR LA COUPE DE DEUX ARBRES AU 290, RUE SAINTE-ADÈLE AUTORISATION

ATTENDU la demande de Mme Dorothée Lafrenière, datée du 9 août 2017, pour faire couper deux arbres au 290, rue Sainte-Adèle;

ATTENDU que les arbres concernés sont des érables argentés et que leur localisation, étant donné leur système racinaire d'envergure, est susceptible de causer des dommages aux infrastructures;

ATTENDU que lesdits arbres sont situés dans l'emprise de la rue;

ATTENDU l'orientation prise par les membres du conseil voulant que les arbres coupés doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu de :**

AUTORISER le Service des travaux publics à faire abattre les érables situés dans l'emprise de rue en façade de la propriété sise au 290, rue Sainte-Adèle et que la Municipalité en assume les coûts;

QUE la présente autorisation soit conditionnelle à ce que :

- 1) la propriétaire concernée s'engage à planter, dans la cour avant, deux arbres ayant un diamètre minimal de 30 millimètres mesuré à une hauteur de 30 centimètres sur le tronc de l'arbre;
- 2) la propriétaire verse un dépôt de 200 \$, qui lui sera remis dès qu'elle aura rempli toutes les conditions de la convention signée avec la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

INFORMATION

- Rapport des permis de construction – Juillet 2017

2017-08-397

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE DE CIRCULATION SUR LA RUE DE LA VISITATION – OCTROI DU MANDAT

ATTENDU le rapport ST-17-36 du directeur des Services techniques, en date du 10 août 2017;

ATTENDU les soumissions reçues, à savoir :

- WSP 24 259,73 \$ taxes incluses
- Beaudoin Hurens 24 861,27 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans la réserve du réseau routier;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

OCTROYER le mandat de services professionnels à la firme d'ingénierie WSP pour un montant de 24 259,73 \$ taxes incluses, pour effectuer une étude de circulation et de stationnement sur la rue de la Visitation;

FINANCER la présente dépense dans la réserve du réseau routier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-398

**EMBAUCHE ÉTUDIANTS STAGIAIRES – RELEVÉ DES
INSTALLATIONS SEPTIQUES PRIVÉES ET DES INFRASTRUCTURES
MUNICIPALES – AUTOMNE 2017**

ATTENDU le rapport SU-17-06 préparé par le coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, le 10 août 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

CONFIRMER l'embauche de 2 stagiaires pour la période du 21 août au 29 septembre 2017, soit une période de 6 semaines, au taux horaire du salaire minimum, majoré de 1,90 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-399

**RÉSOLUTION D'APPUI À LA DÉMARCHE DU COMITÉ DE
PILOTAGE DE LA DÉMARCHE COMMUNE DES
MUNICIPALITÉS EN FAVEUR D'UNE DÉROGATION AU
RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR
PROTECTION**

ATTENDU le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu de :**

APPUYER la démarche du Comité de pilotage afin de faire amender les distances séparatrices entre les sources d'eau potable et les installations des sociétés gazières du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection à deux kilomètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-08-400

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – PRÉPARATION DES
PLANS ET DEVIS DES UNITÉS SIGNALÉTIQUES – OCTROI DU
MANDAT**

ATTENDU les soumissions reçues, à savoir :

- Arium Design 8 738,10 \$ taxes incluses
- Stantec Experts-conseils ltée 10 021,95 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 5 ans;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

OCTROYER le mandat de services professionnels à la firme Arium Design pour un montant de 8 738,10 \$ taxes incluses, pour préparer les plans et devis des unités signalétiques;

FINANCER la présente dépense dans le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 28 août 2017, à 20 h, à l'hôtel de ville de Saint-Charles-Borromée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 50.

(Signé) André Hénault

André Hénault
Maire

(Signé) David Cousineau

Me David Cousineau
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint